



## **POURQUOI APPUYER LES RECOMMANDATIONS DE VOTE DE DYNACOR?**

- iolite ne cherche qu'à servir ses propres intérêts, lesquels ne cadrent pas avec ceux de la Société et de ses actionnaires. iolite a exprimé son opposition à l'augmentation des dividendes et a indiqué qu'elle ne soutiendrait les rachats d'actions que s'ils n'avaient pas pour effet de faire monter le cours de l'action. Ces positions sont en contradiction avec la préférence de nombreux actionnaires qui souhaitent obtenir des rendements tangibles sous forme de dividendes et une valeur accrue par le biais de rachats d'actions.
- Leitz ne possède pas l'expertise et l'expérience nécessaires pour siéger au conseil d'administration de la Société, et il ne jouit pas non plus de la confiance des membres du conseil d'administration et de la direction de la Société.
- L'assemblée demandée n'est ni autorisée ni nécessaire en raison de la tenue imminente de l'assemblée générale annuelle de Dynacor qui aura lieu le 17 juin 2025. Le fait d'obliger iolite à assumer les coûts de l'assemblée demandée assure un usage prudent des ressources financières de la Société, empêche que des coûts inutiles réduisent la valeur pour les actionnaires et reflète une approche juste et responsable en matière de gouvernance d'entreprise.
- Leitz a convoqué l'assemblée demandée pour que les actionnaires votent sur une question qui ne relève pas de leur compétence.
- Les administrateurs actuels apportent de vastes connaissances, une diversité et des parcours pertinents sur le plan stratégique qui cadrent avec l'ampleur mondiale des défis, des risques et des occasions d'affaires auxquels fait face notre entreprise.
- Le conseil est déterminé à mettre en œuvre le plan stratégique de la Société, qui représente la stratégie la plus porteuse de valeur à ce jour, et il continuera d'évaluer de manière responsable toutes les occasions susceptibles de créer de la valeur.

**Le conseil d'administration de Dynacor recommande que les actionnaires votent :**

**CONTRE la résolution de l'actionnaire dissident visant à fixer à neuf le nombre d'administrateurs de la Société.**

**CONTRE la résolution de l'actionnaire dissident visant à élire son candidat dissident.**

**POUR la résolution de la direction prévoyant que les coûts associés à la tenue de l'assemblée demandée soient assumés par iolite, qui a convoqué inutilement cette assemblée demandée et que ces coûts ne soient pas assujettis au remboursement par la Société.**

**Votez uniquement au moyen de la procuration sur papier DORÉ de la direction.**

### **Les résultats remarquables de Dynacor**

Depuis le début de ses activités au Pérou en 1996, Dynacor a connu une croissance enviable. Sa production est passée de 50 tonnes par jour en 1997 à plus de 500 tonnes par jour en 2022, faisant de Dynacor le neuvième plus important producteur d'or au Pérou en 2022.

En septembre 2024, Dynacor s'est distinguée en atteignant la 27<sup>e</sup> position du classement TSX30 2024, qui récompense les 30 entreprises les plus performantes sur une période de trois ans à la Bourse de Toronto au Canada. Ce classement, établi depuis 2019, montre que les investisseurs



se concentrent de plus en plus sur l'investissement axé la valeur, avec une préférence pour les entreprises aux flux de trésorerie solides et aux dividendes fiables. Cette tendance reflète l'attrait dont jouissent les entreprises stables et génératrices de liquidités dans un marché volatil. Cette importante réalisation souligne la valeur que Dynacor offre à ses actionnaires.

Entre juin 2021 et juin 2024, Dynacor a connu une croissance exceptionnelle, avec une augmentation de 136 % du cours de son action et de 101 % de sa capitalisation boursière sur la même période.

Dynacor est inébranlable dans sa quête de valeur pour les actionnaires et de croissance stratégique. Nous continuerons d'agir avec détermination, en nous appuyant sur des analyses rigoureuses et une vision stratégique.

La Société est ouverte à établir un dialogue constructif avec tous les actionnaires, y compris iolite, mais elle ne se laissera pas distraire par des allégations sans fondement. Notre objectif reste de stimuler une croissance durable et de maintenir des pratiques de gouvernance solides.

### **Réponse aux allégations de l'actionnaire dissident**

Dynacor est résolue à respecter ses obligations fiduciaires et les intérêts de tous les actionnaires, contrairement à iolite qui poursuit un programme qui ne sert que ses propres intérêts et qui vise à privatiser et à acquérir le contrôle de la Société. Nous rejetons catégoriquement les accusations infondées d'iolite de retranchement et de lacunes en matière de gouvernance. Nos actions sont guidées par une vision stratégique et une compréhension claire de la dynamique du marché.

### ***Justification de la mobilisation des capitaux***

La décision de procéder à la récente mobilisation de capitaux a été prise après une analyse complète de la stratégie de croissance et des perspectives financières de la Société. Cette mobilisation de capitaux était non seulement nécessaire, mais aussi prudente, car elle visait à améliorer notre agilité financière pour saisir des occasions d'affaires émergentes. L'affirmation d'iolite selon laquelle cette mobilisation de capitaux était inutile est mal fondée. Nous avons toujours donné la priorité à la valeur pour les actionnaires, comme en témoignent nos résultats enviables et nos initiatives stratégiques.

Afin de poursuivre sa croissance, Dynacor cherche constamment à entreprendre de nouveaux projets, comme la construction d'une usine pilote de traitement de minerai d'or au Sénégal (l'« **usine** »). L'usine aura une capacité initiale de 50 tonnes par jour et servira à établir les paramètres financiers et opérationnels pour des opérations commerciales plus importantes en Afrique de l'Ouest. La construction de l'usine devrait commencer au cours du deuxième trimestre de 2025.

D'ici 2030, Dynacor prévoit d'étendre ses activités non seulement au Sénégal grâce à l'usine, mais aussi au Ghana et en Côte d'Ivoire.

En plus de développer le marché en Afrique de l'Ouest, Dynacor vise également à accroître sa présence sur celui de l'Amérique latine. Pour ce faire, Dynacor a l'intention de construire quatre nouvelles usines de traitement, avec un investissement qui pourrait atteindre jusqu'à 100 millions de dollars américains.



Toutes les initiatives susmentionnées visent à permettre à Dynacor d'atteindre une production annuelle de 500 000 onces d'or, générant ainsi un chiffre d'affaires potentiel de plus d'un milliard de dollars américains, en fonction du coût anticipé de l'or.

### ***Supervision financière et vision stratégique***

La direction de Dynacor possède une expertise significative en matière de fusions et acquisitions et d'expansion internationale, ce qui permet à la Société de bien se positionner pour une croissance durable. Nous sommes vigilants dans notre supervision des ressources financières, en veillant à ce que les réserves de trésorerie soient utilisées de manière efficace et stratégique. Les initiatives stratégiques de la Société sont conçues pour garantir la rentabilité à long terme et la valeur pour les actionnaires, contrairement aux allégations d'érosion de la rentabilité.

### ***Processus de représentation au conseil***

Nous avons dûment reconnu et pris en considération l'intérêt de iolite pour une représentation au conseil d'administration; cependant, Dynacor ne sera pas contraindre à prendre des décisions qui ne correspondent pas à la vision stratégique à long terme de la Société. Le processus de nomination au conseil d'administration est solide et garantit que tout ajout au conseil contribue positivement à notre gouvernance et à nos objectifs stratégiques. La nomination de Leitz a été examinée par les instances appropriées, car nous voulions nous assurer que toute décision qui serait prise serve au mieux les intérêts de la Société. Leitz ne possède tout simplement pas les compétences et l'expérience requises.

### ***Allégations de décalage***

Contrairement aux allégations d'iolite de décalage et de mauvaise communication, Dynacor a toujours établi un dialogue avec ses actionnaires et demeure transparente à l'égard de ses activités. Nos décisions stratégiques sont communiquées de manière efficace, garantissant la responsabilisation à tous les niveaux. Les insinuations voulant que nous aurions recours à des tactiques dilatoires sont non seulement infondées, mais elles font aussi fi de la nature complexe de la gouvernance d'entreprise et de la planification stratégique.